

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 30 MARS 2018

Présents : M. CERVANTES Jésus, Maire, M. BRACKE Thierry, M. BACHELERY Alain (arrivé à 21h04), Mme DJURICEK Maria, M. GARNIER Sylvain (arrivé à 20h31), Mme MAROT Aurélie, Mme OCKOCKI Sophie, M. MAÏER Jean-Paul, M. TISSOT Romain, M. THOMAS Ludovic, Mme VILLAIN Brigitte.

A été nommée secrétaire : M. BRACKE Thierry

Approbation à l'unanimité des procès-verbaux des séances du 23 février et du 09 mars 2018.

Approbation à l'unanimité du compte administratif et du compte de gestion 2017

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de clôture de 79 149.93 € et un déficit d'investissement de clôture de 56 422.53 €

Section fonctionnement		Section investissement	
Titres émis :	263 224.07	Titres émis :	50 683.39
Mandats émis:	277 392.22	Mandats émis:	93 172.56
Résultat 2017:	- 14 168.15	Résultat 2017:	-42 489.17
Intégration résultat OONB	11 253.07	Intégration résultat OONB	- 4 647.44
Résultat reporté:	82 065.01	Résultat reporté:	- 9 285.92
Résultat de clôture	79 149.93	Résultat de clôture :	- 56 422.53

Affectation du résultat 2017 approuvée à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement de l'exercice	79 149.93
Solde d'exécution d'investissement (D001)	- 56 422.53
Solde des restes à réaliser d'investissement (RAR Rec.0 € / RAR Dép. 6 224 €)	- 6 224
G. Besoin de financement	62 646.53
AFFECTATION	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	62 646.53
2) Report en fonctionnement R002	16 503.40

Vote de la fiscalité directe locale - Exercice 2018

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2018.

	Taux votés pour 2017	Taux votés pour 2018
Taxe d'habitation	10.11 %	10.11 %
Taxe foncière (bâti)	12.48 %	12.48 %
Taxe foncière (non bâti)	21.53 %	21.53 %

Crédits votés pour le versement de subventions aux associations en 2018 pour un montant de 1 200 € et subvention de 4 000 € affectée au CCAS.

Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable d'un montant de 150 €. Adoptée à l'unanimité.

Travaux sylvicoles retenus à l'unanimité pour l'exercice 2018

Descriptif	Quantité	Montant H.T
- L'ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur Végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre: diamètre < 5-7 cm Localisation : 1.1, 1.2	3.84 ha	546.47 €
- L'ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur Végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre: diamètre < 5-7 cm Localisation : 3.1	3.49 ha	496.66 €

Cession d'une parcelle boisée communale. Demande de distraction du régime forestier

A l'unanimité, le conseil municipal sollicite la distraction du régime forestier de la parcelle cadastrale :

Territoire communal	LA VILLENEUVE AU CHÊNE
Section	A
Numéro	52
Lieu-dit	L'ETANG CULEAU
Contenance	00 ha 24 a 60 ca

Vote du budget primitif 2018

le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'exercice 2018

Section de fonctionnement

Dépenses : 231 863 €
Recettes : 231 863 €

Section d'investissement

Dépenses : 91 797 €
Recettes : 91 797 €

Vote du budget annexe assainissement 2018

le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget annexe assainissement établi pour l'exercice 2018

Section d'exploitation

Dépenses : 0 €
Recettes : 0 €

Section d'investissement

Dépenses : 126 450 €
Recettes : 126 450 €

Convention relative au financement de l'implantation d'un nouveau système de traitement des eaux usées entre la commune de La Villeneuve au Chêne et Aube Immobilier.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire d'établir et de signer une convention de répartition des charges entre la commune et Aube Immobilier dans le cadre de

Délibérations de la Régie électrique à entériner

1/ Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2017 (10 voix POUR, 1 Abstention)

Section exploitation		Section investissement	
Recettes :	197 359.37	Recettes :	3 325.02
Dépenses :	214 008.16	Dépenses :	6 947.34
Résultat 2017:	- 16 648.79	Résultat 2017:	- 3 622.32
Résultat reporté :	111 106.78	Résultat reporté :	- 3 205.29
Résultat de clôture :	94 457.99	Résultat de clôture :	- 6 827.61

2/ Affectation du résultat d'exploitation validé à l'unanimité

A. Résultat d'exploitation de l'exercice	-16 648.79
B. Résultat antérieur reporté	111 106.78
C. Résultat à affecter	94 457.99
D. Solde d'exécution d'investissement (D001)	- 6 827.61
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	0
F. Besoin de financement	6 827.61
AFFECTATION	
1. Affectation en réserves R1068 en investissement	6 827.61
2. Report en exploitation R002	87 630.38

3/ Vote du budget primitif 2018

A l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2018 est adopté.

1/ Section d'exploitation

Dépenses : 239 632
Recettes : 288 138

2/ Section d'investissement

Dépenses : 17 280
Recettes : 17 280

4/ Hausse du tarif de vente d'électricité

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se déclare favorable à l'unanimité pour faire appliquer une hausse de tarif de 4.5 % sur la vente d'électricité au cours de l'exercice 2018.

5/ Admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 872.24 € (vote favorable à l'unanimité)

Avis favorable à l'unanimité pour la mise en place d'un barreaudage de protection autour du distributeur de pains.

Devis de la société JCB SERRURERIE METALLERIE retenu pour un montant de 1 370 €.